ATTESTATION DE CONFORMITE

Certificat N°: C593441

Certificat valable depuis le :
22 Mars 2023

Dates de validité:
22 Mars 2026

DNV Business Assurance France certifie que le la société

PLYMOUTH FRANCAISE

21, Allée du Rhône, 69551 FEYZIN, France

A mis en œuvre de manière satisfaisante les procédures prévenant la dispersion de granulés de plastiques industriels dans l'environnement conformément aux dispositions du décret 2021-461 du 16 avril 2021.

La validité de cette attestation couvre les produits ou services suivants :

Conception, production et commercialisation de bandes, laminettes et feuilles en caoutchouc et thermoplastique élastomère. Dispositifs avertisseurs à caractéristiques visuelles, en matière plastique, pour câbles et canalisations enterrés. Plaques de protection mécanique. Systèmes et dispositifs de détection des réseaux enterrés. Nouveaux produits et innovations apportés par le service R&D.

Conformément à l'article D.5416-64 du code de l'environnement, l'exploitant met à disposition du public sur son site internet une synthèse de chaque rapport d'audit*, en retirant les informations relevant d'un secret protégé par la loi.

**La présente attestation de conformité au décret 2021-461 fait partie intégrante du rapport fourni au client par DNV Business Assurance. De ce fait elle peut être utilisée comme document pouvant être mis à disposition du public sur son site Internet.*

Lieu et date :
Genas le 19 Avril 2023

Pour l'organisme de certification :
Estelle MAILLER
Représentante de la direction

DNV Business Assurance France SARL, Parc Everest, 54 Rue Marcel Dassault, 69740, Genas, France
TEL: +33 4 78 90 91 40. www.dnv.fr